

**Le parcours politique de Gaston MONNERVILLE.**  
**Texte de l'intervention de M. Gilles LE BEGUEC**  
**Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris X - Nanterre**  
**Prononcée lors de l'hommage du Barreau de Paris à Gaston Monnerville**  
**(14 avril 2008)**

Je vous remercie beaucoup, Monsieur le bâtonnier, d'avoir pensé à moi, parce qu'il y a toujours un léger risque de donner la parole à un historien, agnostique par définition, dans une cérémonie à caractère commémoratif.

Il est assez difficile d'évoquer, en une vingtaine de minutes, le parcours politique de Gaston Monnerville, pour une raison très simple : c'est que ce parcours est d'une longévité exceptionnelle.

Près de 41 ans de présence sur la scène parlementaire (1932-1973), si l'on ne tient pas compte de la parenthèse de la seconde guerre mondiale, à quoi il faut ajouter les neuf années passées au Conseil Constitutionnel (1974-1983) et les dix années d'un apprentissage politique extrêmement diversifié (1921-1931), marqué par des engagements multiples à l'UJA, à la LICA et dans des organisations à caractère plus directement politique, très tôt, puisqu'il y a un engagement de jeunesse au sein de la petite mais dynamique Union des étudiants républicains de Toulouse.

Qui dit une longue carrière, dit une carrière très riche et dit aussi nécessairement une carrière dans laquelle il y a, pour l'historien, des points sinon obscurs, du moins imparfaitement éclaircis et pouvant donner lieu à controverse, voire à polémique.

J'en citerai simplement deux qui touchent à l'histoire nationale :

La question de la nature des influences qui se sont exercées auprès du Président du Sénat dans les jours qui ont précédé le fameux discours de combat tenu en 1962 au congrès de Vichy.

Deuxième question : les journées – nous sommes au quarantième anniversaire – des 28, 29 et 30 mai 1968. Dans quelle mesure, comment et par qui le Président du Sénat a-t-il été tenu au courant, informé, des initiatives prises par François Mitterrand et par Pierre Mendès France ?

Ce que l'on sait, c'est que le Président du Sénat a beaucoup consulté. Ce que l'on sait aussi par des témoignages venus de bords opposés, c'est qu'il était très mécontent d'un certain nombre de ces initiatives et il a manifesté ce mécontentement dans des termes très vifs dans une communication téléphonique avec René Billières, alors président du parti radical.

\*

\* \*

Second point de cet exposé : cette longévité exceptionnelle est allée de pair avec une continuité non moins remarquable dans les appartenances et les convictions politiques. Gaston Monnerville a adhéré très tôt au parti radical, dès 1922 semble-t-il, et il a exercé des responsabilités au sein du comité exécutif qui était d'ailleurs une sorte de parlement très large, dès la seconde moitié des années vingt.

Comme jeune député, il a exercé des fonctions à la direction du parti, d'abord comme secrétaire du comité exécutif, puis comme l'un des vice-présidents.

Après avoir quitté la présidence du Sénat, deux ans après en tout cas, il a opéré un retour dans les instances dirigeantes de la place de Valois, avant de rejoindre, en 1974, le Mouvement des radicaux de gauche.

Gaston Monnerville est donc un radical qui est toujours resté fidèle à sa famille politique.

Peut-on aller plus loin dans la qualification de ce radicalisme ? Beaucoup d'observateurs l'ont fait en classant grossièrement – je vais vite ici – Gaston Monnerville plutôt au sein de l'aile gauche du parti radical. Il y aurait là une continuité entre sa proximité avec les Jeunes Turcs du parti, notamment en 1932 avec Pierre Mendès France, l'épisode de la Ligue de la République de 1946 qui est une sorte de version, à gauche, de ce qui sera quelques mois plus tard le Rassemblement des gauches républicaines, situé plus au centre, et puis finalement l'adhésion, en 1974, au Mouvement des Radicaux de Gauche, en tout cas l'entrée - pour quelques semaines, puisqu'il va être désigné comme membre du Conseil Constitutionnel - dans les instances dirigeantes du MRG.

Il y a là évidemment un fil conducteur. Je pense toutefois que cette façon de procéder est en partie inexacte, notamment en ce qui concerne l'appartenance aux Jeunes Turcs ; les historiens abandonnent d'ailleurs aujourd'hui cette expression qui engendre beaucoup de confusion. Et, surtout, elle est réductrice.

En réalité, le radicalisme de Gaston Monnerville est un radicalisme de conciliation, de rassemblement, qui reste fidèle à une tradition, très forte, faisant du parti radical la colonne vertébrale de qu'il appelle, et de ce que l'on appelait dans la génération précédente, le parti républicain, ce qui suppose que la famille radicale demeure à la fois unifiée et largement ouverte sur l'extérieur.

On a maintes indications qui vont dans ce sens, notamment le rôle discret - pas toujours efficace, compte tenu de l'ampleur des dissentiments – joué dans les années soixante, pour essayer de recoller les morceaux d'une famille radicale qui avait été traumatisée par les grandes crises et scissions des années 1955-1958.

\*

\* \*

Dernier point, sur lequel je serai plus long, les éléments de singularité. Cette carrière, si on la considère d'un peu haut, est une carrière marquée par la continuité, une carrière lisse et rectiligne.

Il y a toutefois des éléments de singularité, forte, qui vont souvent de pair avec des inflexions, voire des ruptures. J'en retiendrai trois.

1) D'abord, le passage, pour simplifier, de Cayenne à Saint-Céré. Vous savez qu'en 1948 il apparaît que la réélection de Gaston Monnerville dans le département de la Guyane est pour le moins aléatoire. Le problème sera résolu, comme vous le savez également, par l'implantation dans le département du Lot. Implantation parfaitement réussie : Gaston Monnerville a toujours été réélu, aisément, dans tous ses mandats, à l'exception d'un petit avertissement lors des élections cantonales de l'automne 1967, dû à la rancune, tenace, de Georges Pompidou.

Cela dit, il faut quand même insister, parce qu'aujourd'hui cela nous paraît naturel, sur ce qu'a d'étonnant, l'implantation d'un antillais dans ce département de la France profonde qui est alors, encore aujourd'hui mais beaucoup moins, un département essentiellement rural.

Il subsiste un petit doute sur la paternité de cette opération qui était une opération difficile. Pour ce qui me concerne, je m'en tiens à la version qui, me semble-t-il était celle de Gaston Monnerville lui-même. L'initiative est sans doute venue d'Henri Queuille, alors président administratif du parti radical et donc chargé de ces questions d'investiture, éventuellement de parachutage. Mais il faut savoir qu'il y a d'autres versions. Maurice Faure a présenté, dans un ouvrage d'entretiens extrêmement intéressant, une version sensiblement différente.

2) Deuxième question, deuxième élément de singularité, qui souvent est oublié parce qu'on ne pense pas suffisamment au président du Conseil de la République. On pense davantage, pour des raisons évidentes, au président du Sénat de la cinquième République.

Cette présidence a été une présidence plus politique que ne le voulait la tradition. Une tradition sans doute un peu floue dans le système politique français. Le rôle proprement politique des présidents des assemblées n'est pas fixé dans le marbre. Mais enfin, il me semble que Gaston Monnerville a eu une conception plus active de ses fonctions que beaucoup de ses prédécesseurs.

Cela tient d'abord à une raison biologique. Lorsque Gaston Monnerville a été élu président du Conseil de la République, au printemps 1947, il vient de fêter ses 50 ans. C'est un très jeune président. Ces prédécesseurs accèdent à cette fonction beaucoup plus tard, autour de la soixantaine, voire comme Paul Doumer bien au-delà. Jules Jeanneney, lorsqu'il est élu en 1932, a déjà 68 ans. C'est donc un homme jeune, dans la pleine possession de ses moyens, et à propos duquel on peut très bien envisager une bifurcation de carrière, c'est-à-dire l'accès à d'autres types de responsabilités,

notamment à l'échelon gouvernemental et il en a été question en 1954. Pierre Mendès France, qui était un ami, en tout cas un complice, depuis longtemps, a pensé à lui pour une vice-présidence du Conseil qui, dans son esprit, n'aurait pas été une simple fonction honorifique comme c'était souvent le cas, mais réellement un poste de président adjoint du gouvernement, car Pierre Mendès France, à ce moment là, est conscient que l'urgence des problèmes outre-mer, notamment la question de l'Indochine, va l'obliger à laisser de côté un certain nombre de questions et qu'il aurait besoin de s'appuyer sur quelqu'un en qui il avait une pleine confiance. Cela ne s'est pas fait, probablement parce que Gaston Monnerville avait d'autres priorités, dont je vais dire un mot, mais c'est quand même quelque chose de significatif.

L'autre raison, c'est que Gaston Monnerville ne conçoit pas son rôle simplement comme celui d'un président technique d'une Assemblée, mais qu'il a des desseins politiques qui sont très forts. Il en a au moins deux.

L'un à propos duquel il a des idées claires, qui est la régénération du bicamérisme, en tout cas l'accroissement du rôle de cette assemblée, très diminué dans l'esprit même des constituants, qu'est le Conseil de la République de 1946. C'est là un long combat, partiellement gagné en 1954 avec la « petite révision », et qui sera davantage gagné, ô ironie du sort, en 1958.

L'autre grand dessein, c'est ce que j'appelle d'un terme volontiers vague, la défense, le développement et la rénovation de l'Union française. Là, les désirs, les souhaits sont très forts, les vues sont moins claires, par la nature des choses. Mais il faut savoir que, compte tenu de son expérience des questions coloniales, Gaston Monnerville jouit, sous la quatrième République, d'une réelle autorité intellectuelle et morale sur ces dossiers. On en a de multiples traces. Je n'en donnerai qu'un seul exemple : en juillet 1954, Farhat Abbas, qui n'a pas encore rejoint à ce moment là le FLN, demande audience au président du Conseil de la République pour l'avertir de l'aggravation de la situation en Algérie et Gaston Monnerville en informe le Président de la République et le Président du Conseil, Pierre Mendès France.

3) Le dernier élément de singularité qui va de pair avec des inflexions et, cette fois-ci avec de véritables ruptures, c'est la question de la réforme des institutions, au sens large, c'est-à-dire indépendamment de question de la Haute Assemblée, même si cette question est une question centrale.

Cela pose - je serai direct au risque de choquer - le problème, très complexe, des relations avec les gaullistes. Je dis bien avec les gaullistes, et non pas avec le général De Gaulle, ce qui est une autre question dont je ne parlerai pas, faute d'informations suffisantes.

Il me semble qu'il est nécessaire - avant l'ouverture des archives du général De Gaulle, il n'est pas possible de parler sagement de ces questions - de mettre en faisceau trois séries de faits.

En premier lieu, les rapports du Président du Conseil de la République avec le groupe RPF, ont été des rapports corrects et parfois cordiaux. Il semble d'ailleurs que le RPF avait adopté une neutralité plus que bienveillante lors de l'élection de Gaston Monnerville dans le département du Lot en 1948. Les relations sont bonnes, notamment avec Henri Torrès, ce qui est normal, c'est un ancien de l'écurie Campinchi. Elles sont bonnes, paradoxalement, compte tenu du profil social et idéologique du personnage, avec Geoffroy de Montalembert, qui est alors président de la commission du suffrage universel du Conseil de la République ; les deux hommes sont tout à fait d'accord en ce qui concerne l'accroissement, de fait ou de droit, des attributions du Conseil de la République. Enfin les rapports sont bons, il faut le dire, avec Michel Debré qui jusqu'en 1951 est un bigame, c'est-à-dire à la fois RPF et radical, je le rappelle, et qui partage avec Gaston Monnerville un certain univers de préoccupations et de références intellectuelles. Les deux hommes ont agi de pair dans un certain nombre d'occasions, notamment en 1948 quand Michel Debré invente la formule des questions orales avec débat.

En second lieu, mais tout ceci doit être mis en parallèle, Gaston Monnerville a été régulièrement mis au courant, dans l'été 1958, de l'état d'avancement des travaux préparatoires de la Constitution. Il faut rappeler à cette occasion d'ailleurs, qu'en mai 1958 Gaston Monnerville avait adopté, contrairement au Président de l'Assemblée nationale André Le Troquer, une attitude compréhensive, je reprends l'expression même de Michel Debré, à l'égard du retour au pouvoir du général De Gaulle, Henri Torrès ayant joué un petit peu le rôle d'intermédiaire. Pendant l'été 1958, Gaston Monnerville est informé, d'abord par le sénateur qui appartient au comité consultatif constitutionnel, le radical Gilbert Jules, qui est très proche de lui, et le gaulliste Geoffroy de Montalembert ; mais aussi par l'intermédiaire de François Goguel, qui est depuis 1954 secrétaire général du Conseil de la République, très proche de Michel Debré, et qui insiste auprès de Michel Debré pour que l'avis du Président du Conseil de la République soit pris en compte, autant que faire se peut, en tout cas qu'il soit informé ; et à la fin du mois d'août 1958, Michel Debré, garde des sceaux qui a la haute main sur ces travaux préparatoires, écrit une longue lettre à Gaston Monnerville. C'est peut être trop dire que le Président du Conseil de la République a été associé à la préparation de la constitution de 1958 mais en tout cas on n'en est pas très loin et la thèse peut être défendue.

On sait aujourd'hui, grâce aux archives de Michel Debré qui sont largement ouvertes, que cet épisode de l'été 1958 a une suite, c'est-à-dire que lorsque Michel Debré est appelé aux fonctions de Premier Ministre en 1959, il prend soin de consulter, de façon relativement régulière, le Président du Sénat. Cela dure jusqu'en 1961, date à laquelle, pour toute une série de raisons, Gaston Monnerville devient beaucoup plus réservé à l'égard de la pratique du régime et où ses relations se tendent avec les gaullistes, y compris le Premier Ministre. Il est possible que le Président du Sénat ait un moment caressé l'espoir d'être une sorte de guide, en tout cas de référence, dans le processus de rodage des institutions de la cinquième République.

Enfin, tout ceci doit être mis en parallèle et, en particulier, les deux choses que je viens d'évoquer. D'une part le caractère très politique de la conception que Gaston Monnerville avait de son rôle. Ceci n'a pas été perçu sous la quatrième République aussi nettement que cela nous apparaît aujourd'hui, pour une raison assez simple : Gaston Monnerville, en 1950, n'est pas un homme, une personnalité, très connue dans le milieu politique. Par ailleurs, il agit avec beaucoup de discrétion, de prudence même, si bien que le monde politique n'a pas vu exactement quelle était la force de ses convictions politiques.

D'où la surprise de 1962 du coup d'éclat, ce qui apparaît un coup d'éclat alors que si l'on y réfléchit bien, tout ceci apparaît extrêmement logique. Et puis tout ce que je viens de dire sur 1958, sur les rapports avec Michel Debré, explique largement la réaction de 1962.

L'homme du discours de Vichy, indépendamment du fait de savoir dans quelle mesure il était poussé à prendre une initiative spectaculaire, est un homme qui s'est senti floué. Incontestablement. Ce n'est d'ailleurs pas le seul : on pourrait faire des comparaisons avec Guy Mollet, par exemple. Et comme il avait - il faut le dire, j'espère ne choquer personne - une certaine prédisposition à la rancune, ce sentiment a fait que la rupture a été une rupture forte et définitive.

Et l'on aboutit ainsi au paradoxe que l'un des adversaires les plus déterminés du régime à partir de 1962 a été l'un de ceux qui avait porté sur les fonts baptismaux les institutions de 1958.